

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE

Spectacle de fin d'année des enfants
p. 4



Marché des producteurs
p. 10



Sommaire

Conseil Municipal du 24 Mai 2019	2
Elections Européennes – résultats du scrutin du 26 mai 2019	3
Des nouvelles de l'école	4
Manifestations passées – Ça bouge à Thiaville !	4
Manifestations futures	7
Infos associations	9
Dates à retenir et infos diverses	10
Signalements chenilles processionnaires et autres insectes	13
Etat civil	15
Hommage à David PETTOVEL	15
Cinéma et Agenda	16
Recette de saison	18
Jeux	19
Infos pratiques	20

Conseil Municipal du 24 Mai 2019

Prise en charge de l'inscription de deux personnes à la Fédération des Porte Drapeaux :

A l'unanimité il est décidé que la commune prendra en charge la cotisation annuelle de nos deux portes drapeaux : Gilbert DIVOUX et Pierre CATHERINE. Au titre de l'année 2019 cette cotisation s'élève à 30 euros.



Maintien ou fin du service public de l'ONF :

Le conseil municipal de Thiaville-sur-Meurthe :

- Réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.
- Déploie la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.
- Soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :
- L'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF,
- Le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales,

- Le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

Subvention exceptionnelle en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris :

A la demande de l'Association des Maires de France, le conseil Municipal avait à se prononcer et s'associer en compagnie de l'Etat et de la ville de Paris à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les élus ne réservent pas une suite favorable à cette demande.

Désignation du coordonnateur pour le recensement 2020 :

Le Conseil est informé que le recensement de la population aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2020. A cet effet, il conviendra de

nommer un ou des agents recenseurs et un ou des agents coordonnateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide que Madame Carole SCHMIDT sera nommée au poste d'agent coordonnateur par arrêté municipal et qu'elle sera assistée de Monsieur Mickaël GEORGES. Tous deux auront des obligations en matière de confidentialité et en matière informatique. Le conseil proposera ultérieurement des candidats au(x) poste(s) d'agent(s) recenseur(s).

Date du prochain Conseil Municipal :

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 11 juillet 2019 à 18h30, puis un autre en septembre. Il est bon de préciser :

- Que les séances sont publiques.
- Que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie

Elections Européennes – résultats du scrutin du 26 mai 2019

Nombre d'inscrits : 413

Nombre de votants : 242 58,59%

Bulletins blancs : 6

Bulletin nuls : 6

Nombre de suffrages Exprimés : 230

Liste conduite par	Voix	%
Manon AUBRY	18	7,83%
Nathalie LOISEAU	31	13,48%
Florian PHILIPPOT	5	2,17%
Dominique BOURG	6	2,61%
Jean-Christophe LAGARDE	4	1,74%
Raphaël GLUCKSMANN	7	3,04%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	12	5,22%
Thérèse DELFEL	3	1,30%
Nathalie ARTHAUD	2	0,87%
Ian BROSSAT	3	1,30%
François ASSELINEAU	2	0,87%
Jordan BARDELLA	100	43,48%
Francis LALANNE	2	0,87%
François-Xavier BELLAMY	23	10,00%
Yannick JADOT	10	4,35%
Hélène THOUY	2	0,87%

Interventions Infirmière scolaire

Cette année, l'infirmière scolaire du secteur, Déborah Lallemand, rattachée au collège de Baccarat a réalisé deux interventions dans la classe de cycle 3.

Durant la première, les élèves ont abordé les transformations de la puberté.

Et lors de la seconde intervention, fut abordé le rôle des écrans et surtout la nécessité de bien les limiter pour avoir une vie plus équilibrée.

Ces deux débats furent très dynamiques et enrichissants.

Cette expérience sera reconduite avec plaisir à la rentrée prochaine, sur d'autres thèmes et pourquoi pas, avec une autre classe.



Net. : le cyber harcèlement, les contenus et les images inappropriés, les arnaques...

Tous ont réussi avec succès ces deux épreuves !
Nous les félicitons !

Et nous remercions la Gendarmerie pour ses initiatives très pédagogiques !

Fête de l'école

Cette année, c'est sous le signe de l'époque médiévale que s'est déroulé le spectacle de l'école.

Tous les enfants avaient des costumes d'époque et tous les chants et danses s'y rapportaient. Le spectacle était le résultat d'une véritable mise en scène que les enseignantes avaient orchestrée et de laquelle les enfants s'étaient totalement imprégnés.

Il y avait des enchaînements très réussis et tous les enfants ont joué leur rôle à merveille !!

Et par chance, malgré la chaleur extérieure, la température était tout à fait supportable à l'intérieur. Seul, bémol, comme d'habitude dans cette salle, l'acoustique nous prive de certaines parties du spectacle... et c'est dommage !!!

Vendredi 21 Juin, deux gendarmes de Baccarat...

Vendredi 21 Juin, deux gendarmes de Baccarat sont venus à l'école pour faire passer, aux élèves des deux classes élémentaires, un permis.

Les CP, CE1 et CE2 ont passé le permis piéton : il permet de rappeler aux élèves, les différentes règles de sécurité dans la rue, sur le trottoir, en ville et à la campagne avec les autres piétons mais surtout avec les automobilistes.

Quant aux élèves de CM1 et CM2, ils ont réfléchi et répondu à un questionnaire sur les dangers du

Manifestations passées – Ça bouge à Thiaville !

La fin d'année scolaire a fait parler du village !

Les amis de l'école

Kermesse et spectacle de l'école

La soirée de la Kermesse de l'école s'est déroulée sous le signe du soleil et de la bonne humeur ce vendredi 28 juin. Les enfants ont pu jouer aux différents stands de jeux : les traditionnels jeux de quilles et chamboules tout étaient bien là, à côté

d'une nouveauté cette année : le tir au pistolet à eau. Un brumisateur avait même été installé : idéal au vu de la météo du moment !

De belles tablées se sont réunies autour des Flamms qui ont eu beaucoup de succès (270 vendues !).

La soirée s'est agréablement poursuivie en musique, avec un concert donné par « Réson », un excellent duo Guitare Voix qui a su ravir les oreilles



Inauguration du jardin des nains

L'association de parents d'élèves «Les Amis de l'école» a financé, en concertation avec les enseignantes, un jardin potager dans la cour de l'école.

Il est entretenu par les enfants qui ont d'abord planté différentes essences (haricots, fraises, fenouil, potimarron,

courge, mélisse, ciboulette, thym...etc.) et qui l'arrosent chaque jour. Ils ont même lasuré les barrières et les carrés potagers !

Ce jardin pédagogique et ludique permet aux enfants d'être sensibilisés à l'environnement, de



mieux connaître les espèces végétales et de comprendre le cycle des saisons avec des exemples concrets.

Le financement (1 400 €) a été possible grâce aux bénéficiaires du marché de Noël, et la réalisation grâce aux employés municipaux qui ont préparé le sol recouvert de copeaux de bois et posé les barrières.

Le jardin a été inauguré ce vendredi 28 juin, en présence d'élus de Thiaville et de Lachapelle.

avec différentes reprises. L'ambiance festive et familiale a fait de cette soirée d'été un moment très agréable !

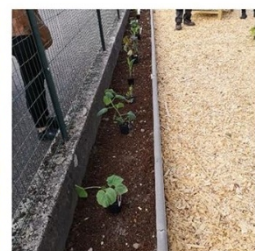
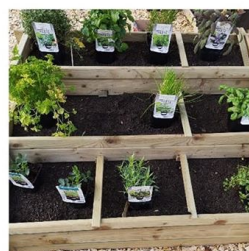
Un énorme merci à tous pour avoir répondu présents, merci à tous les petits bambins pour leurs sourires et leur joie de vivre, merci à tous les bénévoles et aux maitresses qui ont aidé au bon déroulement de la soirée, et merci aux « Amis de l'Ecole » pour l'organisation de cette fête.

Les bénéfices permettront de financer des sorties scolaires pour les élèves de Thiaville et de Lachapelle.

Samedi matin, la fête s'est poursuivie avec le spectacle des enfants au gymnase :

De la petite section au CM2, tous avaient beaucoup répété et ont offert à un public nombreux un beau spectacle médiéval. Danses et chants médiévaux étaient de la partie, les enfants tout comme les maitresses étaient même déguisés avec de jolies tuniques.

Bravo à tous pour ce beau spectacle et bien sur bravo aux enseignantes pour leur investissement auprès de nos enfants.



Marche Gourmande

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de THIAVILLE / LACHAPELLE a organisé sa 4^{ème} marche gourmande le 30 juin 2019. Ce sont pas moins de 135 participants qui ont pris le départ échelonné entre 9h30 et 11h toutes les 15 min. Un parcours de 8,7 Km attendait les participants, avec 5 pauses le long de la marche, et pour finir le dernier arrêt pour profiter du repas sur l'espace autour de la Salle Bietry.

Le 1^{er} arrêt juste au bout des délaissés de l'état ou plutôt « le chemin des pommiers » avec une dégustation de jus de Pomme et de Jus de Cerise pressé par Enerjus jeune société d'Anglemont.

Le 2^{ème} ou il était proposé aux marcheurs de « jouer » à la marelle pour espérer remporter un magnifique panier garni.



Le 3^{ème} pour déguster un petit paté accompagné d'un verre de vin blanc sur la plus connue pierre du village : La Roche Perry ou « la Pierre Plate ».

Le 4^{ème} arrêt pour goûter au bonheur de tenir une lance d'incendie et rafraichir un peu les participants, mais les organisateurs aussi ! Le 5^{ème} arrêt du parcours pour déguster de fameuses préparations pour partager l'apéro en groupe. Une verrine fraîche au saumon et 4 miniatures en feuilleté ou avec des légumes frais.



Finalement l'arrivée à la Salle Bietry où le plus gros du repas serait servi. Une entrée de crudités, le plat confectionné par la poulette infernale, 3 fromages puis 3 desserts.

N'oublions pas que toutes les préparations ont été réalisées par les membres de l'association,



encadrés par le cuisinier en Chef (Christian, ou « le bleu »). Il est bon de préciser que seuls des produits frais ont été proposés pour ce repas.

Un grand merci à tous les bénévoles, au Foyer Rural pour le prêt de matériel, et toutes les sociétés partenaires. Nous avons déjà prévu une 5^{ème} édition... Préparez vos agendas pour l'année prochaine !



Théâtre en « plaine » air

ÉTÉ 2019 | Spectacles
Musique
Humour

De Raon l'Etape (Vosges) au Donon

Théâtre en « Plaine » Air

En partenariat avec

franco bleu
sud lorrain

3

En juillet & août,
tous les dimanches à 17h
sur les places de villages...

Au Programme

FESTIVAL DE LA VOIE VERTE > 7 juillet à Celles/Plaine
 BEN TOURY > 14 juillet à Pierre Percée
 NADAMAS > 21 juillet à Celles/Plaine
 ACORPS DE RUE > 28 juillet à Bionville
 AUGUSTE WOOD > 4 août à Raon-sur-Plaine
 JOLY FALZAR > 11 août à Vexaincourt
 RÉMILA > 18 août à Allarmont
 SERGE LLADO > 25 août à Luvigny

Le dimanche à 17h

Dimanche 7 juillet
à Celles-sur-Plaine

Festival de la Voie Verte

Une journée d'animations gratuites pour tous !

Bohemian Dust – Tribute to Queen

Le meilleur de Queen revisité par 4 musiciens et 7 choristes ! Bohemian Dust fait résonner en live, plongeant le spectateur dans l'univers de ce groupe si particulier. Leurs morceaux restent dans toutes les mémoires ! Un spectacle énergique et haut en couleurs !

Trio Gainsbourg

Le spectacle que proposent Vincent Houplon (piano), Nicolas Dionis (contrebasse) et Sylvain Asselot (guitare, chant) ravive les chansons parfois peu connues du Gainsbourg du début. Il y eut un temps où le rock n'existait pas. Ni la pop, ni les yéyés. Gainsbourg chantait déjà. C'était du jazz. C'est de ce Gainsbourg des années 50 dont il est question ici.

Concerts à partir de 13h avec
Les Tri'Potes, Morik et Denis Henry.

Pages 2 et 3

De Raon l'Etape (Vosges) au Donon

En juillet & août,
tous les dimanches à 17h
sur les places de villages...

De Raon l'Etape :
 St-Dié : 15 km
 Baccarat : 10 km
 Epinal : 50 km
 Nancy : 60 km
 Strasbourg : 80 km
 Metz : 100 km

Le Donon

Raon-sur-Plaine

Luvigny

Vexaincourt

Allarmont

Celles-sur-Plaine

La Menelle

Pierre-Percée

Bionville

Fermeville

Badenweiler

Raon-lès-Leux

La Voie Verte

Le Coqain

1 Raon l'Etape

Spectacles gratuits
Renseignements au
03.29.41.28.65

Programme sous réserve de modifications. Ne pas venir sur la voie verte.

franco bleu
sud lorrain

3

RAON L'ETAPE

voies vosges



DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT 2019

Salle Bietry de Thiaville sur Meurthe

Pour les enfants de 3 ans à 14 ans

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h.

Horaires de Garderie

Le matin de 7h30 à 9h00

De 11h30 à 12h et de 13h à 13h30 (pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)

Le soir de 17h00 à 18h00

Le tarif est de 1€ de l'heure

Si besoin avant 7h30 ou après 18 h en faire la demande

Equipe d'animation

MICHEL Estelle : Directrice

DUVIC Julien : Animateur

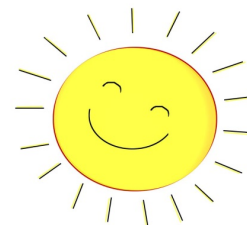
COMBEAU Camille : Animatrice

ZER Loréna : Aide Animatrice

Contacts et renseignements pour inscriptions

MICHEL Estelle : 06.88.03.56.31

PETTOVEL Martine : 06.82.52.77.94



CENTRE DE LOISIRS DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT 2019

Organisé par les Minots'villois section Foyer Rural de Thiaville sur Meurthe

**Demander les dossiers d'inscriptions au
périscolaire de l'école ou à la Mairie
de Thiaville sur Meurthe**



Programme



Le thème principal de ce centre sera la Fête Foraine

1^{er} semaine : Sortie à la piscine de Sarrebourg

2^{ème} semaine : Sortie à Ribeauvillé

3^{ème} semaine : Sortie à Fraispertuis

4^{ème} semaine : Sortie Cinéma et Jeu inter-centres
avec Raon l'Étape

Tarifs

La CAF impose aux organisateurs d'accueil de loisirs de moduler ses tarifs en fonction des ressources financières des familles et limite l'aide accordée aux familles en plafonnant la dotation attribuée aux organisateurs.

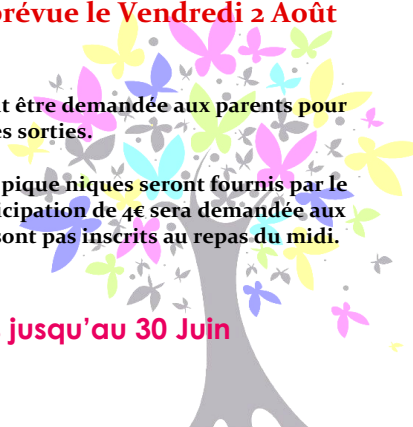
		Tarifs à la semaine sans repas	Tarifs à la semaine avec repas
QF : quotient familial	Régime général QF <800€	40€*	60€*
**ATL : aide au temps libre	Régime général QF* >800€	45€	65€
	Autres Caisse d'allocation (que la CAF)	Base : 60€	Base : 80€

Une kermesse est prévue le Vendredi 2 Août

Une participation sera peut être demandée aux parents pour les sorties.

Pour toutes les sorties, les pique niques seront fournis par le centre de loisirs. Une participation de 4€ sera demandée aux familles si les enfants ne sont pas inscrits au repas du midi.

Inscriptions jusqu'au 30 Juin



*A déduire des 40 ou 60€ le montant des ATL pour les bénéficiaires concernés, sur présentation de l'attestation d'Aides aux Temps Libres de l'année en cours fournie par la CAF

+ Carte Foyer Rural 2019 : 10€
Si l'enfant n'a pas déjà une carte Foyer Rural

Les repas seront assurés par une société de restauration (4 € le repas)

Un goûter sera offert aux enfants chaque jour.



Ca bouge à RCM

Il y a eu beaucoup de changement au sein de la radio ces derniers mois et ça continue.

Ainsi est faite la vie associative, il y a des moments plus délicats que d'autres.

Je vous propose une petite mise à jour des informations. Le départ d'un emploi à l'animation et à la gestion du lunévillois en septembre dernier a fait rentrer la radio dans une période compliquée, laissant à la dernière employée la gestion de toute la radio sur les deux territoires (lunévillois et déodatien). À l'occasion de la dernière assemblée générale, j'ai proposé un nouveau projet au conseil qui l'a accepté. Et une fois élu président, avec mon équipe, nous avons essayé d'accompagner notre employée dans son quotidien. Les choses allaient mieux, mais voilà, une opportunité professionnelle de son côté l'a motivé à partir de la radio au 30 juin. Nous étions dans une situation inédite avec une radio sans employés. Il fallait alors réagir et c'est ainsi que j'ai pris la décision de revenir derrière le micro. C'est une chance pour moi qui ai toujours la passion de la radio, et surtout d'RCM qui me tient particulièrement à cœur, nichée dans mon village natal. Sachez donc qu'à partir du lundi 2 septembre, j'aurai le grand bonheur de vous accompagner de nouveau pour la matinale et tout le plaisir de développer les partenariats à plein temps. Nous aurons début septembre une assemblée générale extraordinaire puisque je ne peux bien évidemment pas être président et employé. Suite à quoi un nouveau président sera élu et la radio pourra alors repartir sur une nouvelle base. voilà vous savez tout, et à très vite sur nos ondes !

Vincent GUYOT

Une activité qui prend de l'ampleur : la danse en ligne a beaucoup de succès

Tous les mercredis après midi, on danse sous le préau de l'école : Ce n'est pas moins de 15 personnes qui se réunissent pour « danser en ligne » chaque semaine. Ne pensez pas qu'il s'agit de danser au rythme d'internet (c'est en général ce qui vient à l'esprit quand on dit « en ligne » !!!) mais de se mettre en ligne pour dans le madison

ou d'autres danses. Et, outre les thiavilloises, les participantes viennent de Raon et de baccarat



Un atelier horloger

Depuis quelques semaines, Anthony Husson a ouvert son atelier de réparation en horlogerie. Après avoir obtenu son titre d'agent horloger à Besançon, c'est naturellement qu'il a installé l'A-Husson Atelier, dans notre commune. Anthony Husson vous propose le changement de pile, de bracelets, la réparation d'horloges, pendules, coucou, réveil, montres ...

Pour établir un devis, n'hésitez pas à le contacter au 06.17.75.51.86.



Tennis de table recherche 2 services civiques

Comme chaque année à la même saison, le tennis de table recherche 2 services civiques pour une mission de 8 mois rémunérés 587€ par mois pour 24h par semaine. Si vous avez entre 16 et 25 ans (ou 30 ans si vous êtes en situation de handicap).

On peut également cumuler service civique et statut d'étudiant. Merci de contacter le président

(Christophe COSSIN au 06 22 70 28 09) si la mission vous intéresse avant le 15 août 2019.

Dates à retenir et infos diverses

Horaire des prochaines messes

Date	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
7 juillet	14 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Chenevières		Baccarat
14 juillet	15 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Brouville		Baccarat
21 juillet	16 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Vathiménil		Baccarat
28 juillet	17 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Glonville		Baccarat
4 août	18 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Saint Clément		Baccarat
11 août	19 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Reherrey		Baccarat
15 août	Assomption		Azerailles	Thiaville
18 août	20 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Laronxe		Baccarat
25 août	21 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Glonville		Baccarat
1 ^{er} septembre	22 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Gélacourt	Chenevières	Baccarat
8 septembre	23 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Vathiménil	Fontenoy	Baccarat

Le marché des producteurs

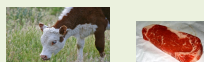
Marché des Producteurs

Chaque 1^{er} et 3^{ème} Mardi du mois
Place de la mairie de Thiaville
vous pourrez trouver des artisans locaux qui vous
proposeront leurs produits de 17h à 20 h
vous y retrouverez :

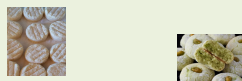
* Jerome, Légumes du moment, Jardin de la rose de Reherrey



* Janique, ferme de rouge maison d'Autrepierre



* Manu, Fromage de chèvres famille hauss Taintrux



* Sabrina, ma biscuiterie végétale de Glonville (1^{er} mardi du mois uniquement)

* Sabrina, des potions et des bulles de Petitmont (1^{er} mardi du mois uniquement)



* Marie-Jeanne, les confitures du pré de la soie de Lachapelle



* Severine, la brasserie du pays des lacs, Celles-Sur-Plaine



venez nombreux les encourager et découvrir leurs produits



Les trucs de Jocelyne

Trucs pour se protéger en cas d'orage

A l'extérieur

Ne pas se baigner (lac, mer ou piscine).

Eviter les sorties en forêt et montagne.

S'accroupir ou se mettre en boule sur un matériau isolant (bâche, rouleaux de corde,...) ou en l'absence de ce matériau, s'allonger sur le sol, les jambes repliées sur le thorax

Signaler les départs de feu.

Ne pas rester dans un champ ou sur un terrain de foot. La foudre touchant de préférence l'objet le plus élevé, conducteur d'électricité. Eviter de toucher les conduites d'eau et les robinets.

Ne pas se garer ni s'abriter sous les arbres.

S'éloigner des lignes électriques ou téléphoniques.

Ne pas porter d'objet métallique.

Ne pas s'abriter dans une cabine téléphonique.

Ne pas se mettre sous un parapluie.

En groupe, ne pas rester les uns contre les autres mais s'écarter de 3 mètres au moins.

A l'intérieur de la maison

Eviter de toucher les conduites d'eau et les robinets.

Ne pas prendre de bain ou de douche.

Fermer les fenêtres pour éviter les courants d'air.

Débrancher les appareils électriques, la télévision et son câble d'antenne.

Ne pas téléphoner (sauf urgence) ni utiliser Internet.

Mettre des prises parafoudre aux appareils tel que frigo congélateur que l'on ne débranche pas

Trucs pour se protéger des canicules

Fermer les volets au soleil

Humidifier les stores le vent en passant se rafraichit

La nuit faire des courants d'air

Eviter de sortir entre 11h et 16h sinon chapeau et lunettes de soleil

Eviter sport et jardinage les après-midi

Prendre des douches fraîches sans essuyer

Placer une serviette de toilette humide au frigo et emballer vos jambes gonflées, les surélever

Placer une chemise de nuit au frigo peut vous faire du bien

Boire 1l à 2l d'eau pour les personnes âgées faire des gélifiés

Ouverture de la Mairie :

A partir du 12 juillet et jusqu'au 31 août 2018, les horaires d'ouverture au public de la mairie changent.

Elle ne sera ouverte que les mardis de 18 à 19h.

Néanmoins en cas d'urgence vous pouvez contacter :

Vittore PETTOVEL	Maire	03 83 71 42 01	06 83 85 00 67
Damienne VILLAUME	Adjointe	03 83 71 41 70	06 84 24 40 38
Gilles ZINUTTI	Adjoint	03 55 87 23 39	06 87 01 46 90
Dominique GEORGE	Adjoint	03 83 71 41 13	06 84 10 23 20

- dans un peu de jus de fruit, de thé, de tisane ou de bouillon de poule chaud fondre une feuille de gélatine et ajouter à cette préparation 25 à 30 cl de liquide froid mettre au frigo on peut ajouter avant la prise des fruits ou de poulet pour le bouillon
- se déguste à la petite cuiller
- exemple thé, fruit rouge et framboise, tisane à la pêche
- éviter les boissons sucrées et alcoolisées

En cas de coup de chaleur se coucher à l'ombre rafraichir la nuque les pieds et les parties intimes (conseil de poste de secours) appeler le 15 ou le 18 ou le 112 avec un portable.

Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral en date du 6 juin 2019, en vue de réaliser des investigations dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention contre les inondations sur la Meurthe, les agents et mandataires de l'Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe Madon sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées closes ou non closes (sauf à l'intérieur des maisons d'habitations) dans le cadre de leur mission.

Cette autorisation est valable pour une durée de trois ans.

Chacun des responsables chargés des études devra être muni d'une copie certifiée conforme à l'arrêté qu'il sera tenu de présenter à toute réquisition.

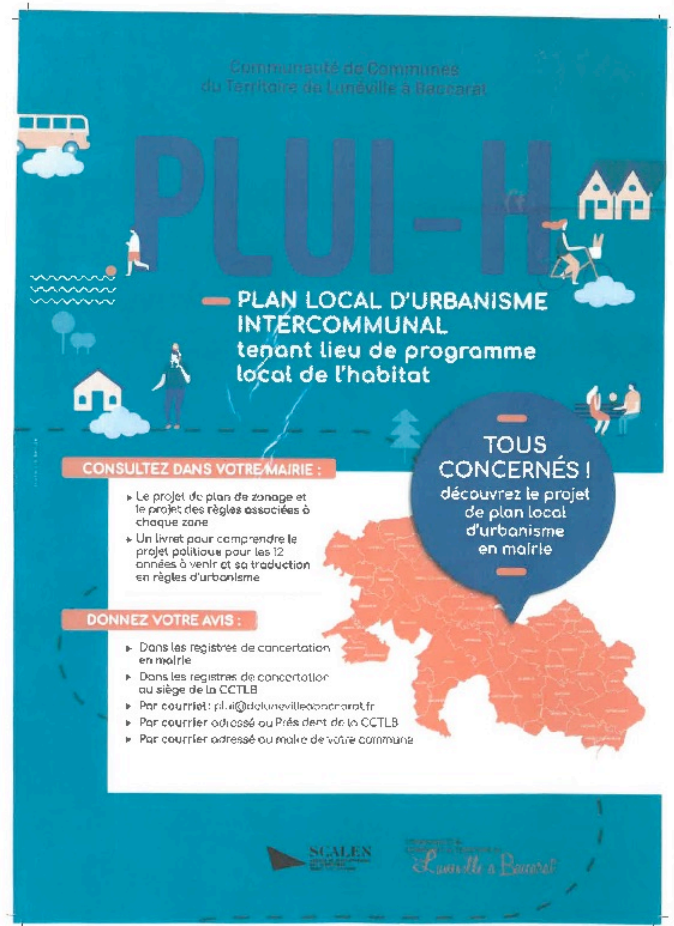
L'arrêté complet est consultable en façade de la Mairie.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat :

Le plan de zonage et le projet des règles associées à chaque zone peut être consulté en Mairie aux heures d'ouverture au public idéalement jusqu'au **15 juillet 2019**.

Vous aurez la possibilité de formuler votre avis :

- Dans le registre de concertation en Mairie
- Dans les registres de concertation au siège de la CCTLB
- Par courriel : plui@delunevilleabaccarat.fr
- Par courrier adressé au Président de la CCTLB
- Par courrier adressé au Maire



La canicule est là





les jeudis, et que la déchetterie de la CCTLB à Baccarat permet de recevoir tous déchets verts...

COURS de QI GONG

Le mercredi de 10h 30 à 11h 30 à l'Espace Michel Jacquel à Thierville-sur-Meurthe.

À partir du mercredi 18 septembre 2019 (sauf vacances scolaires)

« Venez nous rejoindre, venez essayer gratuitement lors de la journée « portes ouvertes », le 18 septembre de 10h à 13h. Vous pourrez pratiquer et partager le verre de l'amitié »



Les cours s'adressent à toute personne à partir de 18 ans, désireuse de faire une démarche de bien-être, de prévention pour rester en forme. Il s'agit de découvrir un art qui nous vient de traditions

chinoises ancestrales, basé sur des mouvements et des enchaînements précis qui optimisent la circulation de l'énergie dans le corps. Aucun handicap n'interdit la pratique, il suffit d'être à l'écoute de son corps et de respecter ses limites. Les cours sont assurés par Véronique Uberall, ceinture noire 3è Duan de Qi Gong, enseignante professionnelle diplômée depuis une dizaine d'années. Il faudra prendre une licence sportive auprès de la FFK, fournir un certificat médical, et s'acquitter de la participation annuelle pour la fréquentation des cours (150 euros pour la saison, licence et assurance comprises, payables en 3 fois)

Contact : Véronique : 06 03 04 80 49 ou veronique.uberall@orange.fr

Interdiction de brûlage à l'air libre

Selon la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre. 2011, les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Le brûlage en est interdit. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Nous vous rappelons que les ordures ménagères sont ramassées à Thierville tous



Signalements chenilles processionnaires et autres insectes

Depuis le début des fortes chaleurs, l'ARS reçoit de nombreux signalements émanant de particuliers, élus ou professionnels de santé concernant des démangeaisons ou éruptions

cutanées affectant la population, principalement sur les zones découvertes : jambes, bras, mains,

torse et +/- dos.



Certains signalements peuvent être liés à une recrudescence très importante des chenilles processionnaires du chêne, urticantes, en milieu rural ou urbain à proximité des parcs ou jardins.

Par contre, d'autres signalements d'origine indéterminée et se caractérisant par de fortes démangeaisons, peuvent être en lien avec des piqûres de simulies (petite mouche noire hématophage). Ce phénomène a déjà été observé les années précédentes et apparaît aussi bien en milieu urbain que rural.

Le lien page internet de l'ARS Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/recrudescence-de-demangeaisons-et-deruptions-cutanees-en-grand-est> renseigne sur les mesures de protection ou les mesures à prendre.

Vous trouverez en complément ci-dessous des informations pour vous aider à gérer la problématique de chenilles processionnaires du chêne si vous êtes concernés sur votre commune (consultable sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-0>) :

La chenille processionnaire du chêne est spécifique au chêne. S'il est constaté des chenilles sur des arbres qui ne sont pas des chênes, ce sont d'autres chenilles, qui peuvent être inoffensives.

Comment se prémunir lors d'une promenade en forêt ?

- 1 - L'une des premières précautions est de ne pas s'approcher de ces chenilles ou de leurs cocons et surtout ne pas les toucher ;
- 2 - Ne pas se promener sous un arbre porteur d'un nid ;

3 - Porter des vêtements protecteurs dans les zones infestées (manches et pantalons longs) ;

4 - Eviter de vous frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant et au retour d'une balade ;

5 - En cas de doute prendre une douche et changer d'habits en rentrant ;



Quelques conseils aux riverains de forêts ou d'arbres infestés

1 - Ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre surtout par temps venteux ;

2 - Laver soigneusement les légumes du jardin ;

3 - Prendre garde en tondant sa pelouse ;

4 - Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. A distance, les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes ;

5 - Eviter de vous frotter les yeux en cas d'exposition, prendre une douche et changer d'habits en rentrant.

L'exposition aux poils urticants des chenilles s'accompagnent de symptômes (éruptions cutanées, démangeaisons, conjonctivites, toux irritatives, etc.) qui sont dans la majorité des cas peu sévères. Si toutefois vous constatez l'apparition de signes sévères ou de symptômes tels que malaises, vertiges, vomissements, nous vous recommandons de consulter rapidement un médecin ou un service d'urgences.

- Recours à la lance à eau ou au nettoyeur haute pression : cette technique permet de noyer les nids et de les faire tomber, l'eau alourdissant les poils et les empêchant de voler. Ainsi peut-on les ramasser dans une atmosphère humide, en veillant à porter les équipements de protection individuelle adéquats (gants, lunettes de protection, combinaison jetable, bottes, masque de protection respiratoire...) avant de les incinérer dans des foyers fermés.
- Un traitement phytosanitaire biologique existe mais ce n'est pas la bonne période pour l'appliquer (insecticide biologique à base de

Bacillus thuringiensis (BT) à titre **phytocide**, possible uniquement pour application depuis le sol, et non par l'air).

- Nous vous conseillons de faire intervenir une société spécialisée dans la lutte contre les chenilles processionnaires pour l'élimination des chenilles.

Etat civil

Naissance

Jade Henry est née le 30 juin 2019 au foyer de Mickaël Henry et de Magali Masson. Ils résident 24, rue Général Paradis à Thiaville. Félicitations aux nouveaux parents !

Mariage



Natacha FLUCK et David BERTHIER se sont mariés le 15 juin 2019. Ils sont domiciliés : 9 rue du Moulin. C'est le Maire assisté de Denis MICHEL qui ont procédé à la cérémonie. Félicitations aux jeunes mariés !

Pacte Civil de Solidarité :

C'est en présence de leur famille et de nombreux amis qu'Amélie ADLER et Alexis NOIROT ont été déclaré « partenaires pacsés ».

La convention de PACS a été reçue le 21 juin 2019 par Vittore PETTOVEL.

Amélie et Alexis sont domiciliés 18 rue de Bellevue.



Décès

Monsieur Claude Oliot demeurant à Limas (69) était né à Thiaville. Il est décédé le 1er juin 2019 à Trévoux (69).

Monsieur David Pettovel demeurant rue de Fagnoux. Il est décédé le 7 Juin 2019.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Hommage à David PETTOVEL

Repris trop tôt à l'amour des siens, David Pettovel est décédé le vendredi 7 juin 2019 à l'hôpital de Brabois à seulement 44 ans.

Né à Raon l'Etape le 14 avril 1975, il avait épousé Sylvie Schmitt le 1^{er} juin 2014 qui lui a donné une fille Lilou

Homme de cœur, généreux, aimant et courageux, il participait à la vie du village en tant que membre de l'association «Les Amis de l'école »

Dans sa vie professionnelle, il a été bucheron, débardeur, puis agent de fabrication spécialisé soudures et animateur technique.

Incorporé en juin 1993 au 9^{ème} régiment de chasseurs parachutistes, il obtient les triples brevets de parachutiste, tireur d'élite et commando.

Il a participé à l'opération de sécurité civile sur le territoire de la Nouvelle Calédonie. Il fut volontaire pour intégrer les forces de protection de l'ONU ayant pour mission de protéger la population civile contre les snippers et sécuriser l'aéroport de Sarajevo en 1994

Le 11 novembre 2018, il était fier et heureux lorsque Michel Fixot lui a rendu l'hommage de la France en lui remettant la médaille du combattant. La médaille de la reconnaissance de la nation lui a aussi été attribuée, eu égard à ses

états de service ainsi que celle de la défense national



Cinéma et Agenda

Baccarat

Cinéma

12 et 13 juillet : Men In Black : International

19 et 20 juillet: Toy Story 4

Jeudi 25 juillet: Beaux-parents – 14h30

26 et 27 juillet : Spiderman : Far from home

2 et 3 août : Ibiza

9 et 10 août : Le roi Lion

16 et 17 août : Anna

23 et 24 août : Comme des bêtes 2

Jeudi 29 août : C'est quoi cette mamie ? – 14h30

30 et 31 août : Fast and Furious : Hobbs & Shaw

Toute la programmation du cinéma de Baccarat est à retrouver sur :

www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/

L'agenda de l'été

5-6-7 juillet : Festival International des Métiers d'Art, au parc Michaut.

5 juillet : Concert gratuit de Manu LANVIN (blues, rock), au parc Michaut, dès 20h30.

6 juillet : Concert de Silvàn AREG (variété française), au parc Michaut, dès 20h30.

13 juillet : Spectacle ukrainien « Sourires d'Ukraine », à la salle des fêtes, à 16h. Bal populaire et feux d'artifices, place du général Leclerc.

14 juillet : Commémoration. Rassemblement devant l'église à 10h15.

16 juillet : Concours de pétanque vacanciers, quartier Haxo, à 18h.

19 juillet : Marché nocturne, place du général Leclerc, dès 18h.

21 juillet : Course de caisse à savon, dans les rues de Baccarat, à partir de 10h.

7 août : Don du sang, à la salle des fêtes, de 14h30 à 19h30.

Jusqu'au 23 août : Exposition « Résonnances », photographies d'Yves ÉCREMENT et sculptures de Sylvie JABOT, à l'Hôtel de ville. Entrée libre.

7 septembre : 50^{ème} anniversaire de la foire du pâté lorrain. Concert en hommage à Johnny Hallyday par le groupe Cadillac et feu d'artifice, à la salle des fêtes, dès 20h. Tarif : 10 euros.

8 septembre : Fête du pâté lorrain, dans les rues de Baccarat.

Kiosque en fête (concerts gratuits) au parc Michaut

Dimanche 14 juillet : The Boomers (rock), à 15h.

Samedi 20 juillet : La M.E.M (variété et musette), à 21h.

Dimanche 28 juillet : Marc TEX'O (chansons et anecdotes), à 15h.

Samedi 3 août : Bléni (pop world), à 21h.
 Dimanche 4 août : « Raconte-moi le verger de mon grand-père » (spectacle tout public), à 17h.
 Dimanche 11 août : « Nathalie ASENS et Philippe TOUSSAINT » (accordéon), à 15h.
 Dimanche 18 août : Les Tri'potes (chanson française), à 15h.
 Samedi 24 août : « L'air de rien » (celtique), à 21h.

Toute l'actu de Baccarat est à retrouver sur le site internet :

www.ville-baccarat.fr/evenements/

Raon l'Étape

Animations de l'été

- "vendredis musicaux" > concerts sur le quai de la Victoire les vendredis de 19h à 21h (du 5 juillet au 23 août 2019), gratuits, détails des concerts sur la page précédente (extrait de bonne source)
- "Théâtre en PLAINE air" > spectacles sur les places des villes et villages de la vallée de la Plaine le dimanche à 17h (du 7 juillet au 25 août 2019), gratuits.
- "jouons tout l'été" > sports et jeux sur la prairie près de la Meurthe de 14h30 à 18h (du 8 juillet au 14 août 2019), entrée libre.
- piscine > ouverte du 2 juillet au 31 août 2019.
- expositions > meubles relookés des ateliers "Solid'action" jusqu'au 6 juillet 2019 dans le hall de la médiathèque intercommunale, "L'atelier de la Mandroseraie".
- jusqu'au 7 juillet à l'espace Émile Gallé, reproductions de 6 tableaux (détails) du salon d'honneur de l'Hôtel de Ville sur l'industrie du bois et le flottage au 18. siècle (quai de la Victoire, en plein air).
- pétanque > tournoi de pétanque "vacanciers" tous les mercredis au boulodrome du Robin, inscriptions à 18h, lancer du but à 19h30, 5€ par personne, repas "râpées de pommes de terre" sur place (du 10 juillet au 28 août 2019).
- taiji > le club d'aïkido organise des séances de taiji en plein air ouvertes à tous en août. Plus d'informations (lieu, heure) sur la page facebook du club (aïkido club de Raon l'Étape) ou sur le site www.aikiraon.com.
- visites et sorties (avec l'Office de Tourisme, quai de la Victoire > 03 29 41 28 65,

www.vosges-portes-alsace.fr. "au gré des fontaines et du flottage" les mercredis matins de l'été, départ 9h30, Office de Tourisme, gratuit.

- "carrière de trapp" depuis le belvédère les vendredis matins de l'été, 9h30, Office de Tourisme, 3€ adulte, 1,50€ enfant, uniquement sur réservation et en fonction de la disponibilité du guide.
- "scierie de la Hallière" en juillet/août, tous les jours (sauf lundis et mardis) de 14h30 à 18h, 3€ par personne, 1,50€ enfant.
- "sentiers de mémoire de La Chapelotte" : visite guidée sur réservation au 06 75 43 32 15, gratuit.
- "Centre d'Interprétation et de Documentation de la Ménéelle" mercredis et jeudis de 14h à 17h + 2. et 4. dimanches du mois, gratuit (ouverture du C.I.D. possible en dehors de ces horaires, sur demande au 03 29 41 28 65).
- orgue > découvrez le grand orgue de l'église Saint-Luc tous les dimanches de 14h à 18h30.

un été en musique
> tous les vendredis à 19h,
concerts gratuits sur le quai

Dès le vendredi 5 juillet et jusqu'au 23 août, vous avez rendez-vous sur le quai de la Victoire à 19h pour mettre votre été en musique ! Cette année encore, Marie Vincent, adjointe à la culture, et Gisèle Flicker, conseillère déléguée aux animations, ont invité des groupes aux divers univers pour vous divertir. Demandez le programme !

5 juillet
Apromuse
 Sous la baguette d'Aline Perrin, les quelque 25 musiciens interprètent un répertoire de morceaux d'harmonie classiques, latinos, de musiques de films, musiques d'autres cultures...

12 juillet
Aelle
 La plume est élégante et profonde pour cette originale chanson française aux paysages sonores puissants et organiques. Il y a de la sensibilité et de l'ampleur chez cette artiste au talent à pari, contagieux et séduisant.

19 juillet
grand pique-nique au boulodrome du Robin
 animé par PHILIPPE TOUSSAINT et NATHALIE ASSENS
 Apportez vos sandwiches, vos salades, et venez nombreux manger au son de l'accordéon. La Ville de Raon l'Étape met à votre disposition tables et chaises dès 18h30.

26 juillet
Les Rollmops
 Vous connaissez les Rollmops ? Ces fameux harengs un peu piquants, un peu acides, mais toujours bien roulés. Ils sont à l'image de notre chœur d'hommes qui proposent un répertoire de chants de marins.

2 août
Phoenix 66
 C'est un groupe de capains, six musiciens et un chanteur interprétant les chansons de Johnny Hallyday, dans un hommage sincère, sans imitation ni soie.

9 août
Pony Express
 Deux amis réunis autour de la guitare acoustique qui reprennent à leur façon les musiques qui les font vibrer. Folk, blues, ballades...

16 août
Jewly
 Elle arrive à changer le noir en couleur, la couleur en lumière, la lumière en émotions. C'est une vision de la vie, plus émotionnelle, plus intense plus profonde.

23 août
Les Tri'Potes
 C'est dans la langue de Molière que les trois compères (guitare, basse et batterie) s'expriment dans des textes cousus main et sur mesure sur des thèmes qui nous sont chers par le biais de mélodies efficacement épurées.

Chaque vendredi les "Mascareignes" tiennent une buvette, tandis que l'association des commerçants et artisans de Raon l'Étape "Cœur de Ville" assure un service de petite restauration sur le quai de la Victoire.
 En cas de pluie, repli à l'espace Émile Gallé (sauf le 5 juillet : église Saint-Georges).

6 - De Bonne Source n°353 - juillet août 2019

Clafoutis aux tomates cerise

Ingrédients :

- 500 g de tomate cerise
- 400 g de pâte brisée
- 1 bouquet de persil
- 20 cl de crème fraîche
- 3 oeufs
- Poivre
- Sel

Préparation :

1 Etaler la pâte brisée dans un moule à tarte. Disposer les tomates sur le fond. Ciseler le persil et en parsemer les tomates.

2 Battre les œufs et la crème fraîche. Saler, poivrer. Verser la préparation sur la tarte et cuire au four (180°C) pendant une demi-heure.



Panna cotta kiwi

La panna cotta, littéralement "crème cuite" en italien, est un dessert ultra facile à réaliser que vous pouvez préparer la veille. Léger et frais vous allez régaler vos convives !

ingrédients (pour 4 personnes)

Préparation : 15 minutes, Cuisson : 5-10 minutes, Réfrigération : 2 heures.

- 4 kiwi
- 30cl de crème liquide entière
- 30g de sucre en poudre
- 4 à 6 g de feuilles de gélatine
- 2 cuil. à soupe de graines de grenade
- 2 cuil. à soupe de copeaux de noix de coco
- ½ gousse de vanille
- Le zeste râpé finement d'un demi-citron vert

Etapes de préparation

Mettez les feuilles de gélatine dans un bol d'eau bien froide et laissez tremper une dizaine de minutes.

Pelez deux kiwis et mixez-les sans en faire un coulis. Versez la crème liquide et le sucre dans une casserole. Grattez la gousse de vanille au dessus de la casserole, mélangez le tout puis faites chauffer.



Quand la crème est bien chaude retirez du feu, ajoutez le zeste de citron et mélangez. Ajoutez les feuilles de gélatine essorées entre les mains et mélangez bien. Laissez légèrement tiédir.

Répartissez le kiwi mixé au fond des verres en étalant légèrement le kiwi sur les côtés du verre avec le dos d'une cuillère. Versez très doucement la crème dans les verrines puis mettez au frais pendant au moins deux heures, vous pouvez les préparer la veille.

Avant de servir, pelez les deux kiwis restant et coupez-les en cubes. Mélangez les cubes avec la grenade et parsemez les panna cotta de ce mélange. Terminez par les copeaux de noix de coco et dégustez.

Solutions du numéro 542.

HESITATION	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
ESCAPITALISERAS	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
TOLERERAS	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
TAPERONT	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
TETANT	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
LITESTUPIDITES	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
INEXPRESSIFEN	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
SURIAERERIRI	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
NPLIONNECAPS	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
RATEETSTRIE	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
DEMERITERAIENT	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
DORERSILOAT	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
FILALVENDRE	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
CLIGNERASTRID	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
OTITSELSTRIERE	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
IRMOTETRIER	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
COALISESAIGRI	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE
NIERASOUPES	BASE	SA	EU	ST	TES	NOTA	EN	RI	PS	STRIE	RAIENT	AT	RE	STRIER	RI	SE

3	2	6	4	5	1	8	9	7
9	1	8	3	7	6	4	2	5
5	7	4	2	9	8	6	1	3
6	3	1	7	8	5	9	4	2
7	5	2	9	1	4	3	6	8
4	8	9	6	3	2	7	5	1
1	6	7	8	2	9	5	3	4
8	9	5	1	4	3	2	7	6
2	4	3	5	6	7	1	8	9

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

1	9	6	4	7	5	8	2	3
2	4	8	9	1	3	5	6	7
3	5	7	6	8	2	1	4	9
9	7	1	8	3	4	2	5	6
4	3	2	5	6	9	7	8	1
6	8	5	1	2	7	9	3	4
5	6	3	7	9	8	4	1	2
7	2	4	3	5	1	6	9	8
8	1	9	2	4	6	3	7	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

juer	terminerai chiens de garde	jeune fille il y a long temps abri	nerf outil de dessin	dirigeant d'URSS autre do	dépous-sières trouveur de fête donneras du sabot	éloquent possèdent
barati-nerons						
tendance mentale			mesura avec soir	exact		
après bis contrôlent un navire		appropriés créateur antique		insatisfait		ce qu'il y a de mieux
diffusées				radins		
bel oiseau		grands cerfs monnaie humaine		punaise d'eau	grande poche titane du chimiste	vraiment grande
expérience	fête hivernale possibilités		point cardinal représentations		voile géante rouspétaient	
grand fauteuil	partie de siècle petits passages	attente confiante négation	pas beau coup bramer	mallette capitale du divorce	fleur décorative arme de tir	symbole du lumen montré sa joie
dévetue		prendra note symbole de dureté				début de série excitées
existé		célébration jeune anguille		firmaments	abattus	
blessant					oreille col des Alpes	
blémir			crier tel un rat coupa le sommet			piège à homards
monnaie bulgare		article de souk circonférence		portion de riviage élimai		
indigente						
indispos	fine allusion c'est le platine			incuri-tées	babioles convient	pronom pour lui précis
mesure d'angle solide						élué du calendrier

	8	6		4				
7		9	1	6	8	4		2
	1		5		2			
6	2					7	1	
4	3	5		1		8		
	7	1	8	2		3	6	
8			2	9	1	5	4	3
	4	3		5		2	9	
	9		4					

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

8	9			7				4	6
		6	8		5	9			
	2		4	6	9		5		
6				4					9
9									4
	1		7		3		6		
		2	6		4	7			
5	6							9	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

2	7								
		6	1		2				
9	5							2	
5					9			6	
1									2
6					4			8	
					9				
7						3			
		5							

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi: de 18h à 19h
(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

Fermeture estivale du 12/07 au 31/08

Plus d'infos p.11

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les jeudis :
4, 11, 18 et 25 Juillet
1^{er}, 8, 15, 22 et 29 Août

Eco sacs :

Les mardis :
2, 16 et 30 Juillet
13 et 27 Août



Déchetterie de la CCTLB – site de Baccarat

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS

54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

www.delunevilleabaccarat.fr/dechetteries_des_particuliers

Nouveaux horaires d'ouverture annuels :

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h à 12h et 13h30 à 18h

dimanche et jours fériés : 9h à 12h

Fermé le jeudi

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,
les DASRI, les animaux morts, les éco-sacs
les extincteurs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCTLB pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiaillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Sorties

Cinéma de RAON :

- du 3/07 au 9/07 : Spider-Man, Far from home ; Toy Story 4.
- du 10/07 au 16/07 : Anna, Spider-Man ; Toy Story 4.
- du 17/07 au 23/07 : Le Roi Lion ; Anna, Spider-Man ; Ibiza.
- du 24/07 au 30/07 : Le Roi Lion ; Anna, Ibiza.
- en Août (sous réserve) : Comme des bêtes 2 ; Fast and furious : Hobbs and Shaw ; Playmobil le film ; Dora et la cité perdue ; Once upon a time...

Toute la programmation du cinéma de Raon l'Etape est à retrouver sur : www.cinematheatre-raon.net

Cinéma de Baccarat :

Retrouvez le programme p.16

À Raon L'Etape :

- 1^{er}/07 : repas de clôture et fermeture de la salle Kærcher ("Ensemble et solidaires" > ouverture le 02/09).
- 06/07 : formation aux premiers secours à la Croix-Rouge.
- 07/07 : "Festival de la Voie Verte et de la Biodiversité" ; concours d'attelage organisé par l'association "Équi'Plaine", Parc d'Activité de Grandrupt.
- 10/07 : Tour de France à Saint-Dié
- 14/07 : brocante, animations sur le quai, bal populaire et feux d'artifices, à partir de 8h, quai de la Victoire ; challenge "Simonklein" (pétanque) en doublette, boulodrome du Robin
- 18/07 : conférence et concert à la scierie de la Hallière.
- du 19 au 21/07 : "Môôôn Festival" au bord de la Meurthe (secteur piscine/prairie).
- 20/07 : conférence proposée par l'A.S.C.P. > "La flore de la vallée de la Plaine" par M. Vernier, 20h30, salle Jeanne d'Arc, Allarmont.
- 24/07 : conférence proposée par l'Association Guerre En Vosges (A.G.E.V.) > "Jules Brunet, un officier français pendant la guerre des Boshin au Japon - 1867/1869" par Mickaël Mathieu, 20h, petite salle Beauregard
- 27/07 : 32^e fête aux chovons" des "Amis de-Bionville - Allarmont", réservations au 06 85 38 46 38.
- 3 et 4/08 : reconstitution historique (première Guerre Mondiale) à la scierie de la Hallière.
- 04/08 : tournoi de football organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers, 9h, stade du Sacré Cœur (Cosec).
- 17/08 : collecte de sang de 8h30 à 12h, salle Beauregard
- 18/08 : 3^{ème} randonnée des "Amis de la Hallière" avec le Club Vosgien de Celles-sur-Plaine, départ 9h30, scierie de la Hallière.
- 28/08 : conférence proposée par l'Association Guerre En Vosges (A.G.E.V.) > "Casse- tête des munitions" par Christian Sandre, 20h, petite salle Beauregard
- 01/09 : "Ch'tite braderie" au restaurant "Le Kalisté", route de Badonviller, contact 09 87 78 49 33.

Retrouvez plus d'infos sur l'agenda de Raon L'Etape sur : www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites

À Baccarat :

Retrouvez le programme p.16

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME